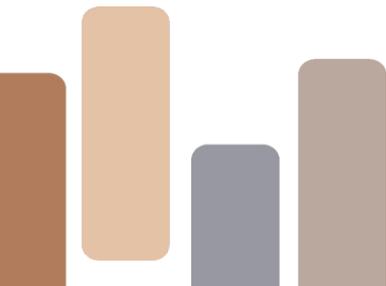


DECONFINEMENT

Wébinaire 1–

**Plan de reprise d'activité : Etat des risques, méthode
et outils**

Jeudi 30 avril 2020



3 web conférences :

réfléchir et structurer le déconfinement

1-PRA –Etat des risques- méthode et outils

Jeudi 30 avril 10h

C. Cazala conseillère en organisation
L.Verdugo psychologue du travail

2- PRA – de la théorie à la pratique

Mercredi 6 mai 10h

B.Buzzichelli conseillère en prévention
C. Cazala conseillère en organisation
C.Valat – responsable du pôle santé et conditions de travail

3- PRA – retour sur la mise en place

Mardi 19 mai 14h30

C. Cazala conseillère en organisation
L.Verdugo psychologue du travail

ENJEUX



Les impacts psychologiques possibles suite à la pandémie et au confinement

- **Selon les différentes études, entre 30 et 40% de la population sera en détresse psychologique modérée et entre 5 et 10% en détresse élevée (nécessitant un traitement et un accompagnement).**
- **Les femmes (22% détresse élevée) et les encadrants (20 à 25% de détresse élevée en fonction des postes) seront plus impactés psychologiquement.**
- **La majeure partie de la population (entre 60 et 70%) sera impactée par des troubles légers et passagers mais qui pourront impacter leurs performances et leur motivation.**

Les impacts psychologiques possibles suite à la pandémie et au confinement

- **Troubles de l'adaptation**
- **Surcharge mentale et épuisement**
- **Réactions de stress aiguë**
- **Stress Post Traumatique**

Conséquences possibles sur les agents de retour sur leur poste

- **Détresse psychologique/dépression**
- **Fatigue**
- **Usure /épuisement professionnel**
- **Démotivation**
- **Perte de sens au travail**
- **Demande de mobilité**
- **Perte d'efficience**

CONSÉQUENCES POSSIBLES SUR LES AGENTS DE RETOUR SUR LEUR POSTE

- **La plupart des agents ne seront pas à leur niveau d'efficacité optimal avant au moins 2 semaines après la reprise.**
- **Des conséquences psychologiques en lien avec la crise sanitaire pourront durer des mois (voire des années) et apparaître plusieurs semaines après le déconfinement**

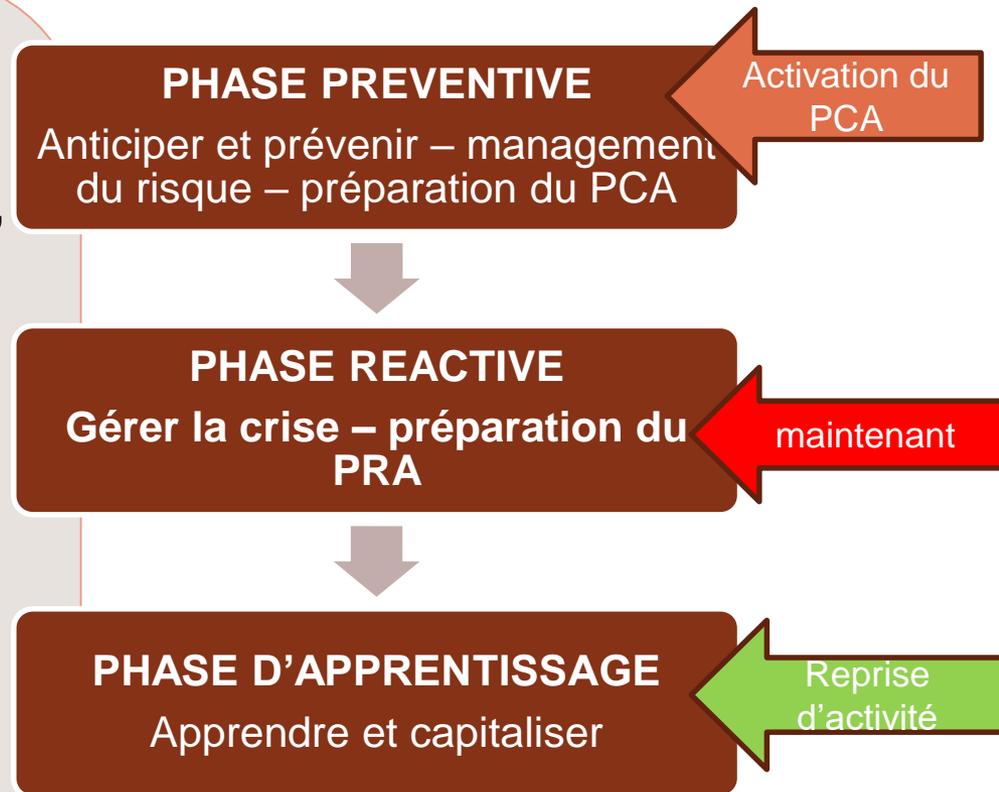
Les enjeux



- Préparer et continuer : PCA à PRA
- Prioriser et donner des lignes directrices par service
- Coconstruire l'organisation dans le respect d'un cadre (fiches de la haute autorité de santé)
- Planifier
- Communiquer et accompagner
- Evaluer et réajuster

Le PRA (plan de Reprise d'Activité) suit le PCA (Plan de Continuité d'Activité)

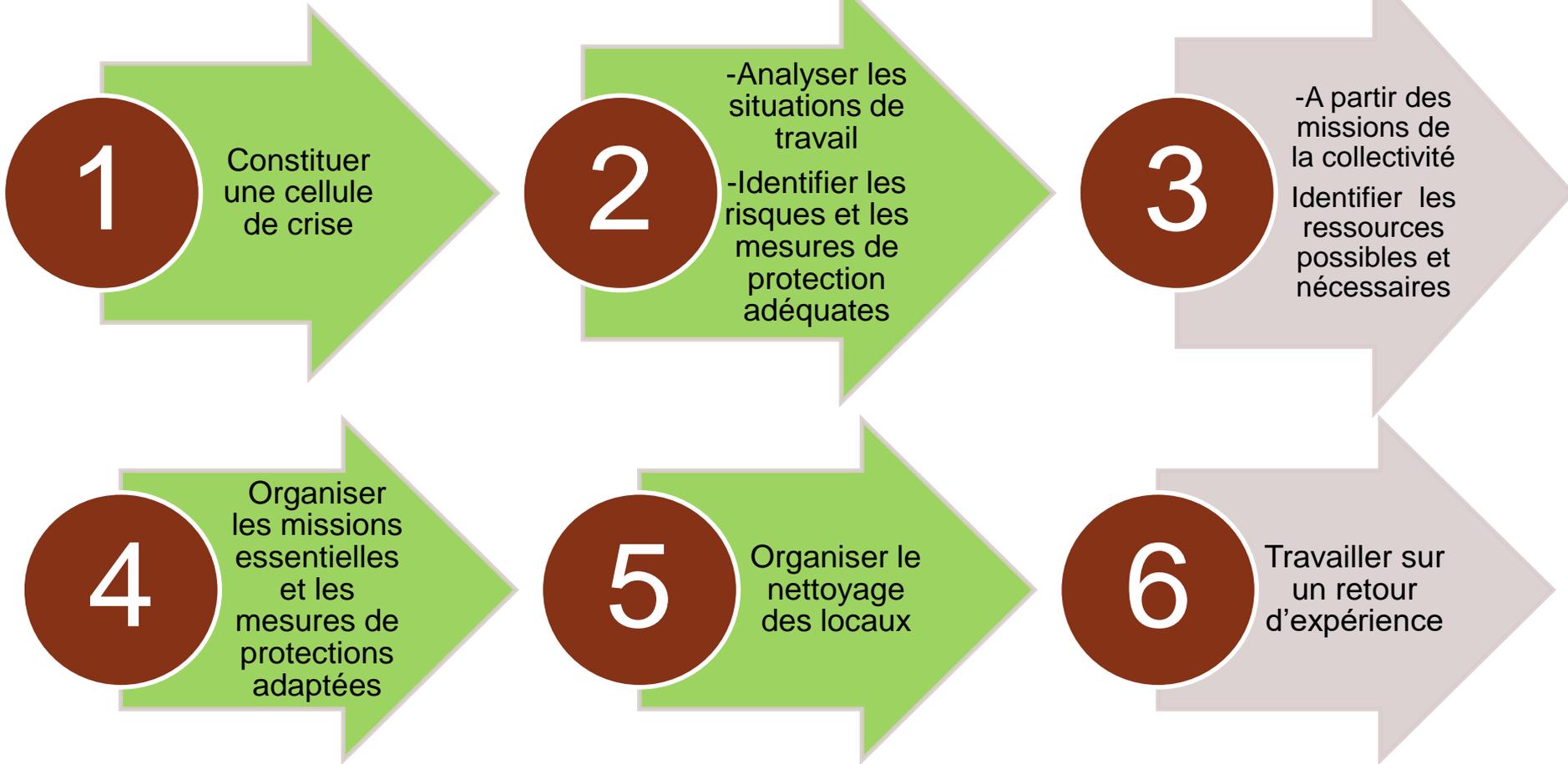
- un ensemble vivant de procédures (humaines, techniques, organisationnelles, sécurité...)
- identification par anticipation les mécanismes pour reconstruire
- remise en route du système, de l'organisation, suite à un incident majeur ayant entraîné une interruption d'activité.



Rappel PCA



RAPPEL PCA



ATTENTION, nous ne sommes pas sortis de la crise !

LE PRA, C'EST ANTICIPER ET PRÉVOIR

Démarche collective
Et managériale

Construire une démarche

Pour anticiper, prévoir

Planifier l'après crise 1

Reprise d'activité progressive

Limiter les impacts

De la reprise
Surcharge d'activité

De la crise elle-même :
Relancer la dynamique rapidement

Facteur exogène = rythme de sortie de confinement
Facteur endogène = rythme de reprise des instances

Prioriser

Hiérarchiser

Planifier les actions

Anticiper une crise à venir

LES 3 GRANDS DÉFIS MANAGÉRIAUX DU PRA

POINTS DE VIGILANCE

Les hommes et les femmes
: facteur clé de la réussite

Fatigue, hyper mobilisation et sous mobilisation liée à la crise, nouveau changement

Les changements : à conduire

Routinisation de certains fonctionnements de crise, contexte de sortie de crise sera différent de celui d'entrée, contexte institutionnel différent

Les priorités : l'enjeu majeur

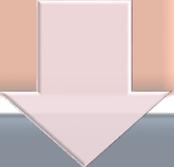
Masse gigantesque de choses à faire en sortie de crise... Recentrer l'énergie qu'il reste pour être efficaces/ efficients!
Risque d'engorgement administratif et décisionnel

Les types d'impacts

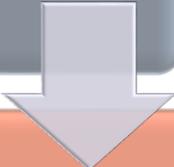
Types	
stratégique	Nouvelle crise Absence de retour d'expérience
Organisationnel Et psychologique	Surcharge de travail Rupture de l'organisation du service Perte de cohésion d'équipe Baisse de motivation Syndrome post traumatique
Ressources humaines	Prolongation des arrêts maladie Sentiment d'inégalité (ASA, ...) Prise massive de congés
Sanitaire et opérationnel	Lieu difficile à aménager....
financier	Explosion des dépenses Pertes de recette
juridique	Évolution de la réglementation post-covid
Communication	Insuffisance de communication interne

LES 4 DIMENSIONS DU PRA

DIAGNOSTIC ET
IMPACTS POUR
CHAQUE SERVICE DE
LA COLLECTIVITE



PRIORISATION DE LA
REPRISE D'ACTIVITE



IDENTIFICATION DES
CONSEQUENCES
FINANCIERES ET
HUMAINES

IMPACTS

- Généraux du secteur
- Organisationnels et humains
- Financiers pour le service et les partenaires

MISSIONS

- 1- Essentielles, consignes nationales, préalables à l'organisation de la reprise
- 2- Socles de chaque service pour fonctionner
- 3- Accessoires (missions/actions)
- 4- Stoppées (définitivement ou temporairement)

MISSIONS PRIORITAIRES A REACTIVER

CONDITIONS ET ECHEANCES

Missions	In Situ/ Télétravail	Effectif nécessaire	Effectif mobilisable	Modalités de reprise	Gestes barrières/ protocole	Échéances spécifiques, dépendance partenaire (Etat)	Échéances proposées	Décisions à prendre (avec argumentaire)	Mobilisation services supports
Niveau 1									
Niveau 2									
Niveau 3									
Niveau 4									

Reprise totale
Reprise partielle

Tableau
évolutif

Tâches urgentes/importante/à faire mais sans contrainte de délai

Ordre d'importance	Libellé missions / activités / projet / tâche	Nombre d'agents nécessaires (et quelle différence par rapport au nombre d'agents affectés habituellement à cette mission)	Modalités d'exercice de l'activité (en présentiel ou télétravail)	Conditions préalables requises	Matériels, équipements nécessaires	Délais de réalisation/échéance spécifique	Actes nécessaires (ex : délibération, avenant, etc)

IN SITU / TELETRAVAIL

REPRISE D'ACTIVITE PROGRESSIVE



- COMMUNICATION
- COCONSTRUCTION
- SPECIFICITE DE CHAQUE METIER
- ROULEMENT SUR SITE : donc priorisation des actions / des publics
- CALENDRIER

COMMUNIQUER ET ACCOMPAGNER



- **CONSTITUER UNE EQUIPE :**
élus/responsable...
- **CENTRALISER, ANALYSER , VERIFIER** (si besoin), transmettre, utiliser l'Information officielle
- **IDENTIFIER** les cibles de la communication, les outils, les supports
 - CIBLES INTERNES
 - CIBLES EXTERNES :
 - Usagers
 - Partenaires
 - autorités
- **QUOI/A
QUI/POURQUOI/QUAND/COMMENT**
- **REGULARITE DE LA COMMUNICATION**

Une information précise, comprise et régulière doit être définies et mise en place pendant la ou les phases de dé-confinement
 - éviter l'isolement, les inquiétudes, les incompréhensions
 - Avancer par étapes et communiquer à chacune d'elles
 - **Communiquer**
 - sur les moyens mis en œuvre
 - Les reprises d'actions

CO CONSTRUCTION

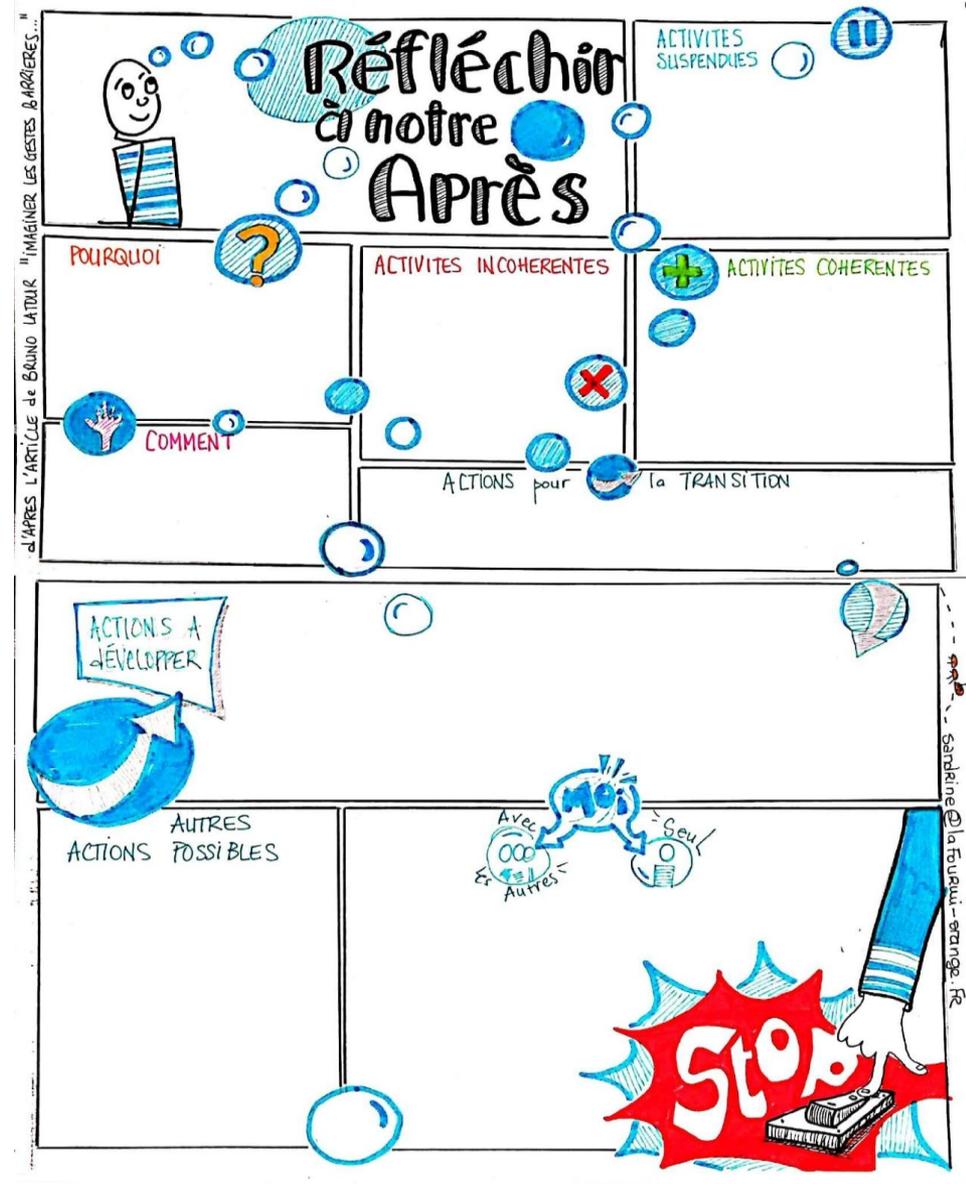
- Retour à un fonctionnement normal de l'activité ne sera que progressif
- La performance de chacun sera aussi à réévaluer
- Pourtant chacun sera volontaire



- Donner une ligne directrice
- Prioriser en équipe, avec l'agent avec leur vision du terrain

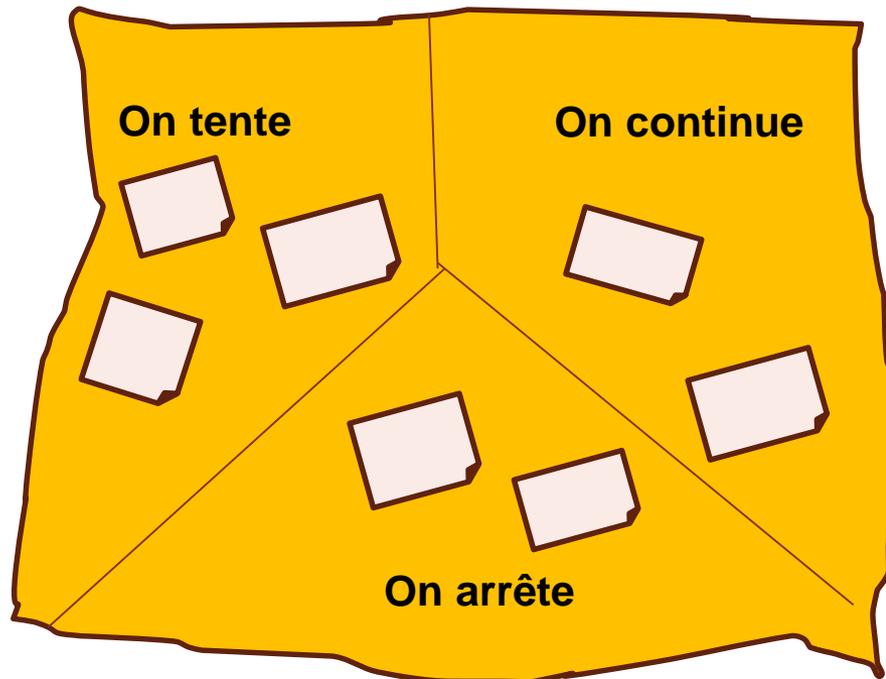
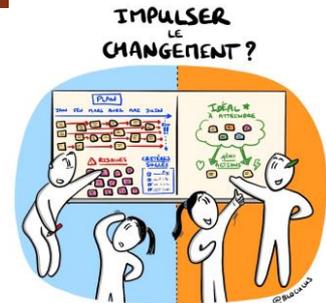
Et décider d'un calendrier avec eux

- Communiquer régulièrement
 - pour faire des points sur la situation,
 - Pour réajuster



ON TENTE :

Trouver des solutions, faire de l'amélioration continue



Avantages :

- Simple et visuel
- On envisage les différents aspects de la problématique

Mise en œuvre :

- 1- posez à l'ensemble des participants la question à traiter pour analyser le pb ou la situation
- 2- chaque participant réfléchit individuellement à la question posée durant 10 minutes. Au moins 1 post-it par catégorie
- 3- A tour de rôle les participants viennent présenter leurs réflexions au groupe

EXTRAIT DES FICHES

EXTRAITS DES PRÉCONISATIONS DU HAUT CONSEIL DE LA SANTÉ PUBLIQUE RELATIVES

**à l'adaptation des mesures barrières et de distanciation sociale à
mettre en oeuvre en population générale, hors champ sanitaire et
médico-social, pour la maîtrise de la diffusion du SARS-CoV-2**

24 avril 2020

Limitation du nombre de personnes en espaces collectifs

En milieu intérieur :

- **Respect de la distance physique dans espace sans contact d'environ 4m² par personne au minimum**
 - en évitant le croisement ou le regroupement des personnes (avec si possible l'organisation d'un sens de circulation).
 - Ces préconisations seront adaptées en fonction du type d'espaces intérieurs (ex. transport en commun, supermarché, etc.).

En milieu extérieur à faible ou forte fréquentation,

- respect d'un espace sans contact de 4m² par personne au minimum, en dehors des « unités épidémiologiques » (ex. personnes d'un même foyer confinées ensemble).

Une attention particulière sera portée aux conditions d'accès des espaces publics.

Ces règles devront être affichées dans les espaces publics.

Mesures spécifiques à l'école (extraits)

Politique générale

- **Un plan stratégique d'organisation des classes :**
 - emploi du temps,
 - espacement et respect de la distance physique,
 - nombre d'enfants ou étudiants en classe,
 - nettoyage/désinfection,
 - respect des gestes barrières, hygiène des mains,
 - repérage des enfants ou personnels symptomatiques, etc.)
- **Les élèves et les personnels malades doivent impérativement rester à leur domicile.**
- Pour le personnel au contact des enfants port de masque grand public, lavage de mains fréquents ou FHA, possibilité de se changer en arrivant et en quittant le lieu de travail .
- La mise en œuvre d'une campagne pédagogique relative aux mesures d'hygiène individuelle et collective envers les personnels afin de les transmettre aux élèves (gestes barrières, HDM, comportement individuel, etc.). d'utiliser des supports pédagogiques institutionnels pour cette phase pédagogique.
- Il convient de s'assurer de disposer des fournitures adéquates (par exemple, savon, serviettes en papier, produits hydro-alcooliques, mouchoirs en papier,

Mesures spécifiques à l'école (extraits)

Nettoyage/désinfection avant la réouverture

- Pour les locaux restés complètement fermés pendant le confinement et non fréquentés dans les 5 derniers jours ouvrés avant la réouverture, la probabilité de persistance du SARS-CoV-2 sur des surfaces sèches est négligeable. Il est donc recommandé de réaliser un nettoyage pour une remise en propreté de tous les locaux intérieurs et des espaces extérieurs avec un protocole habituel.

Aucune mesure spécifique supplémentaire de désinfection n'est nécessaire.

Les éventuels réservoirs d'eau naturels (eau de pluie) doivent être vidés et asséchés.

- Pour les locaux restés partiellement occupés pendant le confinement pour des activités diverses, il est recommandé de réaliser un nettoyage/désinfection.

Distance physique d'au moins 1 mètre

- A l'ouverture de l'école, une organisation de l'accompagnement des enfants par un parent devant l'école doit être organisée afin de respecter la distance physique.
- Cette distance physique d'au moins 1 mètre doit être respectée dans les classes entre les bureaux des élèves et dans les espaces communs intérieurs et extérieurs de l'école (ex. dortoirs si adapté, cantine, salle de détente des encadrants, cours de récréation, etc.).
- Le nombre d'enfants accueillis dans une classe sera dépendant des organisations définies et de la capacité à respecter cette distanciation physique.

Mesures en restauration collective 1 (cantine, restaurant d'entreprise, etc.)

Selon l'organisation locale pouvant être mise en oeuvre, deux solutions sont possibles :

- Prendre le déjeuner sur place en respectant la distanciation physique et/ou en installant des barrières physiques (ex. plexiglas, plastique acrylique, contreplaqué),

les repas peuvent être apportés, si la cuisine ne fonctionne pas, ou préparés et apportés sous forme de plateaux repas ou de boîtes.

- Prendre le déjeuner dans une pièce collective en modulant les horaires de déjeuner pour éviter les interactions, en respectant la distanciation physique et/ou en installant des barrières physiques

(ex. plexiglas, plastique acrylique, contreplaqué).

Le HCSP recommande, quelle que soit l'organisation retenue, de mettre en place les matériels et information pour que les personnes ou élèves puissent respecter les gestes barrières, la distance physique d'au moins 1 mètre, et l'hygiène des mains (lavage à l'eau et au savon ou FHA), au minimum en arrivant et en partant.

Mesures en restauration collective 1 (cantine, restaurant d'entreprise, etc.)

- Nettoyer/désinfecter les surfaces régulièrement(entre les services ou les utilisateurs)avec par ex. des lingettes ou chiffonnettes à usage unique.
- Aérer les locaux (par ouverture en grand de toutes les fenêtres) notamment pendant et après les opérations de nettoyage, et de vérifier le bon fonctionnement des systèmes d'aération et de ventilation (ex. entrées d'air non bouchées,etc.) hors présence humaine.
- Procéder aux opérations adaptées **d'entretien et de purge du réseau d'eau froide** afin d'évacuer le volume qui a stagné dans les canalisations intérieurespendant la durée de la fermeture
- De mettre en oeuvre lesmesures prévues dans l'arrêté du 1erfévrier 2010relatif à la **surveillance des légionelles** dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire, lorsqu'un ERP a fermé ses portes pendant plusieurs semaines.
- **Le HCSP recommande**, quelle que soit l'organisation retenue, de mettre en place les matériels et information pour que les personnes puissent respecter les gestes barrières, la distance physique d'au moins 1mètre, et l'hygiène des mains (lavage à l'eau et au savon ou FHA), au minimum en arrivant et en partant.